

COMMISSION LIVRE ET LECTURE PUBLIQUE

Vendredi 11 janvier 2013

Syndicat Nationale de l'Édition - PARIS

COMPTE-RENDU

Présents : Simone Faulhaber, Alain Rouxel, Marie-Thérèse François-Poncet, Catherine Bailhache, Martine Vessière, Delphine Roger Emmanuel Cuffini

Rencontre avec Bernadette Seibel, présidente de l'association Lecture jeunesse et Christine de Mazières, déléguée générale du SNE

Bernadette Seibel. L'association Lecture jeunesse est ancienne. Elle a été créée en 1973 par Odile-Anne Meyer, une bibliothécaire aux idées très novatrices travaillant dans une bibliothèque pour apprentis de la régie Renault.

Aujourd'hui, l'association – que je préside depuis une dizaine d'années – cherche à rassembler une diversité d'approches sur la lecture des jeunes, d'où la variété de son équipe, avec des chercheurs, des enseignants et d'autres types de médiateurs de la lecture – c'est-à-dire pas uniquement des bibliothécaires. Objectif : constituer un réseau en mesure de fournir des points de vue critiques sur l'accès au livre des adolescents et de faire état d'un certain nombre de pratiques professionnelles.

Lecture jeunesse édite une revue trimestrielle, *Lecture Jeune* (tirée à 1500 exemplaires, avec 200 abonnés : bibliothèques, centres de documentation...), qui se focalise à chaque fois sur un thème en proposant des dossiers, par exemple, sur les bibliothèques en milieu rural, sur la fracture numérique, les pratiques des jeunes, la littérature d'héroïque fantaisie...

Autre pôle de la revue : présenter l'actualité des éditeurs selon une approche très ouverte, à la fois des romans, des mangas, des bandes dessinées... Les ouvrages sont lus par deux comités de lecture composés de professionnels bénévoles (libraires, documentalistes, bibliothécaires...), ce qui permet des lectures croisées.

Depuis cinq ou six ans, l'association s'est repositionnée vers la *demande* des jeunes (et non seulement l'offre), en présentant les pratiques réelles des jeunes. Cela vaut également pour les critiques de livres, critiques que l'on rédige avec le souci de ne pas faire des prescriptions en décalage avec leurs attentes.

A Lecture jeunesse, nous distinguons plusieurs catégories de lecteurs, de ceux qui ont le plus de difficultés aux lecteurs confirmés. Les catégories d'âges ne sont en effet pas pertinentes, car il existe des jeunes de 15 ans qui lisent ce que d'autres n'aborderont qu'à 20 ans. Nous réfléchissons davantage sur la notion de "compétences de lecteur".

Pour ce qui est de nos présentations des pratiques professionnelles, les choses sont un peu plus difficiles, mais le site (information) et le blog (liaisons entre professionnels) sont très utilisés.

Pour en revenir à la revue : nous présentons 70 à 80 livres par numéro, donc un véritable service qui d'ailleurs connaît une audience croissante en France et à l'étranger dans les pays francophones (Belgique, Suisse, Canada...). Dans un contexte pourtant difficile, on constate une augmentation de 2% par an du lectorat de la revue. Cela étant, il faut que nous menions une réflexion sur nos approches critiques. Nous souhaiterions également numériser l'intégralité de la revue afin qu'elle soit disponible auprès de l'ensemble des médiateurs du livre (les dossiers sont d'ores et déjà accessibles sur le site). Nous allons également nous orienter vers une plus grande interactivité avec les jeunes, en particulier pour les faire participer aux comités de lecture. Il est important que nous ne nous contentions pas de dispenser des avis "autorisés".

Autres activités de l'association Lecture Jeunesse
Inquiétudes

- La première, majeure, est liée au constat d'une baisse continue de la lecture à chaque génération. Même s'il faut relativiser ce constat – car il ne prend pas en compte les nouveaux modes de lecture sur écran –, on ne peut que noter le déclin des forts lecteurs de livres et l'accroissement du nombre de faibles lecteurs.
- Une autre préoccupation tient à la disparité entre la lecture de livre et celle d'autres types de textes, la seconde n'étant pas forcément corrélée à la première. Pour ainsi dire, les jeunes lisent sans lire, et manifestent une attitude décomplexée vis-à-vis de l'écrit : il n'est plus forcément perçu comme une valeur.
- Enfin, il y a aussi le creusement de l'écart entre les garçons et les filles, la pratique de la lecture ayant tendance à se féminiser toujours davantage.

Il nous faut prendre en compte cette nouvelle donne qui pose de véritables questions au politique. Jusqu'à présent, on menait une politique de construction d'équipements favorisant un certain modèle de lecture. Aujourd'hui, il faut répondre au retrait des jeunes des bibliothèques, à leur moins grande appétence pour l'écrit et aux écarts croissants entre forts et faibles lecteurs ainsi qu'entre garçons et filles. D'où la nécessité de comprendre les attentes des jeunes.

C'est notre approche.

On observe deux moments de fracture dans le goût de lire, la première se situant à la fin de la 5^e et la seconde à la fin de la 3^e. Comment réagir, pour nous qui sommes convaincus de l'importance de l'écrit dans la construction de l'individu, en tant qu'association d'expertise ? Deux voies sont explorées par Lecture Jeunesse :

- Proposer des formations sur les pratiques des jeunes : quels sont les livres en cohérence avec leurs aspirations ?
- Mettre en place des actions de terrain.

Sur cette deuxième voie. Nous avons travaillé pendant quatre ans dans deux lycées à Beauvais – l'un en centre-ville, l'autre en ZEP – afin d'essayer de mieux comprendre les raisons de lire des jeunes. Pour cela, nous avons proposé une offre de lecture, avec des débats et des discussions. Cela a bien fonctionné. Puis nous avons "rapatrié" ce projet à Paris et à Versailles pendant deux ans. Il a été très intéressant de voir les différences de réception des textes proposés (à noter qu'il n'existe que très peu d'études sur la réception de livres). Cette dernière expérience a été suivie par une jeune sociologue qui a rédigé un rapport très intéressant. Nous allons essayer de le publier.

L'étude montre en particulier l'importance de la fonction de *reconnaissance* : s'intéresser à ce que lisent les jeunes constitue une manière de les reconnaître dans ce qu'ils sont, eux qui pensent n'intéresser personne. Dans l'une des classes avec laquelle nous avons travaillé, dans le 14^e arrondissement de Paris, il y avait de nombreuses jeunes filles d'origine africaine que la lecture n'intéressait pas... Mais au bout d'une année, le professeur de lettres a souhaité que nous poursuivions avec d'autres classes, ce qui montre l'intérêt que portent les enseignants pour une approche partant des attentes des jeunes. Dans ce lycée parisien, on a notamment constaté le succès d'une BD racontant la vie d'une jeune sénégalaise... Là aussi, la notion de reconnaissance a joué.

Aujourd'hui, nous menons un travail de terrain dans le 10^e arrondissement de Paris, un arrondissement où les scores scolaires sont particulièrement bas. C'est une approche territoriale, menée avec l'ensemble des types de médiateurs, un peu à la manière des contrats "territoires-lecture" mis en place par le ministère. Là encore, nous prenons comme point de départ les centres d'intérêts des jeunes, en travaillant avec divers médiateurs et lieux : bibliothèques, centres de loisirs, collèges... C'est ainsi que nous essayons de voir comment comprendre les jeunes afin de réfléchir à une offre adaptée. Il est ici important de noter que les attentes vis-à-vis des jeunes sont très diverses, par exemple de la part des intercommunalités (des formations sont en cours en Plaine-Commune). Autre problématique, celle du désordre que certains jeunes instaurent dans les bibliothèques – une question que nous avons travaillé autour de la notion de l'accueil avec un sociologue des banlieues, Thomas Sauvadet. Il y a quelques années nous avons également proposé des formations avec une psychologue autour des motivations des bibliothécaires.

Cela étant l'association ne dispose que d'une petite équipe – quatre postes...

Sur les formations. C'est un volet important de notre action. Au départ, nous répondions aux sollicitations du ministère. La demande n'a fait que croître. Nous organisons entre onze et treize stages de trois jours par an. Thèmes principaux :

- le savoir de base : les mangas, l'héroïque fantaisie...
- les pratiques des jeunes : qu'est-ce qu'une "culture jeune" (ici, grand succès) ?
- formation autour d'un auteur, d'un éditeur.

Les exigences des formations et la forte demande (en dix ans, nous avons formé à Paris plus de 2000 personnes, essentiellement des bibliothécaires) nous obligent à être toujours un peu à l'avant-garde de la réflexion. Aujourd'hui, nous aimerions ouvrir le public de nos formations : aux documentalistes, aux professeurs... De manière générale, notre public est de deux ordres : le public post-recrutement et un public plus avertis ressentant la nécessité de se former aux problèmes actuels.

Enfin, nous déclinons aussi notre offre de formation en région, selon la demande et souvent en lien avec le CNFPT, parfois avec les IUFM. De nombreuses BDP font aussi appel à nous. Et c'est là qu'on peut mesurer la véritable attente des territoires.

*

Marie-Thérèse François-Poncet. Avez-vous élaboré des méthodes pour interroger les jeunes ?

Alain Rouxel. Je note l'importance de la place des professeurs dans le développement, ou son absence, du goût pour la lecture. Un véritable travail transversal apparaît nécessaire.

Emmanuel Cuffini. Le monde change : on ne peut pas imaginer qu'on va piéger les adolescents pour les amener vers la lecture "légitime".

Delphine Roger. Il faut rappeler le rôle d'opérateurs de formation des conseils régionaux (et généraux). Demain, les régions vont se saisir. A nous de relayer cela au sein de la FNCC.

*

Les petits champions de la lecture

Christine de Mazières. Le syndicat national de l'édition réunit 600 membres, dont de très nombreux petits éditeurs, de tous les secteurs. Ces lieux (siège du SNE à Paris) accueillent plus de 500 réunions par an, dont celles des multiples commissions transversales du SNE.

Nos missions centrales sont de promouvoir la lecture, d'œuvrer en faveur de la diversité de la création et de défendre le droit d'auteur. Nous travaillons aussi à la diffusion de bonnes pratiques et faisons de lobbying, en France mais surtout auprès des instances européennes, autour de questions de fiscalité, de droit d'auteur, de numérisation...

Sur Les petits champions de la lecture. En effet, on constate une érosion de la lecture (de ce point de vue, selon une étude récente, la France se situe dans la moyenne européenne). Le concours Les petits champions de la lecture, organisé en partenariat avec l'Education nationale et piloté par une association présidée par Antoine Gallimard, est une manière de réagir à cette érosion.

Il s'agit d'un concours ouvert aux 10/11 ans (CM2) de lecture à voix haute pour faire naître le goût de lire au travers d'une situation qui n'est pas scolaire : la lecture en public d'un extrait de texte de trois minutes au plus. Il faut savoir qu'un tel principe est mis en œuvre depuis 50 ans en Allemagne et depuis 20 ans aux Pays-Bas. D'où l'idée de l'acclimater en France.

Le concours a été lancé le 26 novembre dernier, suscitant des réactions enthousiastes. Un site donne tous les outils permettant de l'organiser sur les territoires. Pour notre part, nous n'organisons que la finale, même si nous proposons une grille de critères pour aider les jurys locaux. 240 classes se sont inscrites, ce qui est bien, même si l'on pouvait en espérer davantage – cette première édition est un galop d'essai. Il se terminera par un événement à la Comédie française. Enfin, l'opération est l'objet d'une importante médiatisation, *via* Radio France et France Télévisions.

Sur l'esprit de ce concours, nous souhaitons que cela procède non d'une obligation mais d'un choix des enfants. Il ne faut pas que ce soit perçu comme un examen scolaire. De fait, les enfants abordent cela comme un jeu.

Emmanuel Cuffini. Il existe des opérations approuvées, appelées "défis lecture" (je suis un peu critique, car on entre dans une logique de concurrence), qui marchent bien.

Christine de Mazières. L'esprit de concurrence n'est pas celui des Petits champions de la lecture. Certes, il y a un gagnant, mais c'est toute la classe qui reçoit le prix. Et l'expérience nous montre que le résultat ne suit pas la hiérarchie scolaire : ce ne sont pas les premiers de la classe. Être dyslexique, par exemple, n'a ici pas d'importance. Ce sont d'autres qualités que l'excellence scolaire qui sont mises en valeur, celles contribuant à la capacité à faire passer un message. J'ajouterai que les plus grands soutiens à l'initiative sont les parents.

Emmanuel Cuffini. Une interrogation : il n'est pas certain que la structure qui met en échec puisse aussi permettre de sortir de l'échec... D'où l'importance que cela ne fonctionne pas forcément par l'école.

Christine de Mazières. On peut participer en dehors du cadre scolaire. Pour la première étape, cela peut être porté par une bibliothèque, un centre de loisirs, une association ou tous types de médiateurs du livre – la seule condition étant de réunir au moins dix enfants.

Delphine Roger Il me semble que le bon cadre est celui du projet culturel du territoire, donc en associant divers partenaires. C'est ainsi que cela peut déborder l'espace de la classe.

Bernadette Seibel. Il est en effet important de lier la lecture à d'autres pratiques.

Simone Faulhaber. Je propose que nous évoquions Les petits champions de la lecture lors du prochain Bureau de la FNCC. Vincent Rouillon va se faire le relais de l'initiative dans la prochaine *Lettre d'Echanges*, car il est encore temps que des élus s'en emparent pour organiser une finale au niveau départemental.

Christine de Mazières. A propos des jurys locaux : il peut être constitué d'un élu, d'un bibliothécaire et d'autres enfants. Après, le jury désigne un coordinateur départemental (par exemple un élu à la culture) chargé de communiquer le nom du gagnant qui participera à la finale. Pour notre part, nous proposons notre aide pour faciliter les relations entre les personnes.

A propos de l'édition et du SNE

L'édition jeunesse est un secteur très dynamique, où l'offre crée la demande. Budget : 372M€, soit 14% du chiffre d'affaire global de l'édition et 21% des exemplaires vendus. Un secteur aussi où la France est souvent primée. Ces bons chiffres de vente tiennent en particulier au très beau réseau de librairies en France, grâce à la loi Lang (sur le prix unique du livre), une loi vertueuse pour préserver à la fois la librairie et la diversité de la création, suivie par une quinzaine de pays. Récemment, le Mexique et Israël ont adopté le même principe. Cette loi de régulation de la concurrence n'a que des avantages puisqu'elle est également favorable aux consommateurs en tempérant l'augmentation des prix des livres.

Nous avons également obtenu la transposition du prix unique au numérique, même si là, c'est plus compliqué : le bras de fer est engagé avec Amazon, une société qui pratique le *dumping* fiscal et contourne la loi Lang (qui ne vaut que pour le neuf) en vendant des livres d'occasion dit "état neuf". Un "plan librairie" est en préparation au ministère, avec un médiateur, pour contrer de telles pratiques. Il y a aussi la question de la gratuité des frais de port, consentis pour Amazon notamment, ainsi que celle de la possibilité d'aides pour les librairies, celle du coût des loyers des libraires... Le montant exigé des appels d'offres sera sans doute relevé. Sur les bibliothèques, le numérique change la donne en créant l'abondance ; comment traiter la question du prêt numérique, sachant qu'en Suède, ils ont tué le marché en proposant dans les bibliothèques une offre à 90% numérique ? Quoi qu'il en soit, sur toutes ces questions, nous devons tous nous mobiliser. La librairie est notre priorité.

Vincent Rouillon. Etes-vous partie prenante des projets de "cloud computing" ?

Christine de Mazières. C'est l'idée d'une bibliothèque numérique personnelle qui permettrait de pallier le manque d'interopérabilité des différents terminaux de lecture : l'achat numérique est stocké dans un "nuage" lisible par n'importe quel appareil. Ce projet est développé par les libraires ; nous n'y sommes pas associés.

Emmanuel Cuffini. Encore une fois, rien ne sera comme avant. Je crains que tous ces moyens ne soient que des tentatives de faire durer le modèle existant parce qu'on n'arrive pas à en imaginer un autre...

Christine de Mazières. Je ne crois pas. Nous sommes en ce moment face à une tendance à la désintermédiation – ainsi Amazon cherche à créer un lien direct avec le lecteur, en court-circuitant les éditeurs et les libraires – et nous avons besoin de ces vrais métiers que sont les libraires et les éditeurs. Christine de Mazières nous présente l'équipe chargée des actions jeunesse au sein du SNE .

L'ordre du jour n'ayant pu être totalement épuisé, Simone Faulhaber et Alain Rouxel, proposent de le poursuivre lors de la prochaine commission et remercient toutes les personnes présentes pour l'intérêt de leurs interventions et remarques.

*Compte-rendu rédigé par
Vincent Rouillon, le 29 janvier 2013*